

CRPE 2025
HISTOIRE GÉOGRAPHIE
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Proposition de corrigé
Sujet groupement 1



SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

Constats :

Ce sujet porte sur des thématiques connues de tous, qui ont été traitées durant la formation (CSE, HGEMC) et en phase avec l'actualité.

Vous étiez bien préparés pour répondre à ces questions.

Composante Histoire

Elle porte sur « Le temps de la République » à travers le rôle joué par l'école dans l'adhésion à la République.

Introduction	Aujourd'hui, le régime républicain semble être une évidence, alors que son existence est cependant récente si l'on se réfère à l'échelle du temps historique. La III^e République est proclamée le 4 septembre 1870, mais le régime peine à convaincre et doit affronter de multiples oppositions. Faisant face à des crises sévères, la République doit affirmer, durant les années 1880 et 1890, ses valeurs et trouver les moyens de les enraciner. La seule édification de symboles ne suffit pas. Il convient de convaincre les opposants et forger les esprits à l'idéologie républicaine. Le corpus documentaire, composé d'extrait de programme, de documents sources, de photographies, illustre le rôle assigné à l'école pour construire le ciment idéologique indispensable au régime. Comment a-t-elle participé sous la III^e République à l'adhésion aux idées républicaines en France ? En présentant une figure emblématique de la Troisième République française, Jules Ferry, la laïcisation de l'école sera abordée avant d'expliquer comment sa démocratisation garantira l'unité de la République française sans oublier la promotion des idéaux républicains, tels que les valeurs républicaines, l'enseignement d'une morale laïque et d'une instruction civique.
Une figure emblématique de la Troisième République française, Jules Ferry et la laïcisation de l'école	Avant la Révolution française : - Instruction selon le choix des familles (précepteur écoles communales ou paroissiales). - Instruction du peuple (menacé par le mouvement des Lumières) par l'Eglise catholique (logique d'évangélisation et de moralisation des populations) Au sortir de la Révolution : - Lycée -> scolarisation des garçons de la bourgeoisie destinés aux service de l'Etat - Ecole primaire (quand elle existait) -> scolarisation des enfants des paysans et des ouvriers destinés aux métiers de la terre et de l'industrie. L'école républicaine, vectrice de la culture républicaine Lois de 1881- 1882 proposées par Jules Ferry, chef du gouvernement de 1879 à 1885 -> école gratuite, obligatoire et laïque <u>document 2</u> : séparation de l'Ecole et des Eglises <u>document 3</u> : enseignement primaire obligatoire, instruction religieuse le dimanche (jour vaqué) -> programmes conçus pour forger les jeunes Français aux valeurs et principes de la III^e République <u>document 2</u> : leçons de catéchisme remplacées par des leçons de morale, instruction civique L'éducation, facteur d'intégration du monde rural et d'unité nationale, promue par Jules Ferry et Gambetta Loi Gobelet (1886) : remplacement des instituteurs congrégationnistes par des instituteurs républicains, laïques surnommés par Charles Péguy en 1913 les « hussards noirs de la République » Loi de 1905 : Séparation des Eglises et de l'Etat -> laïcisation appliquée à la société entière
La démocratisation, la garantie de l'unité de la	Education de tous les enfants de la République (loi du 16 juin 1881) Scolarité obligatoire fondée sur une instruction laïque pour les élèves de 6 à 13 ans (loi de 1882)

SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

République française	<u>document 3</u> : enseignement primaire obligatoire pour garçons et filles de 6 à 13 ans, instruction morale et civique placée au premier rang, français imposé comme seule langue officielle, exercices militaires pour les garçons (exaltation du sentiment patriotique) <u>documents 6 et 5</u> : classe uniquement de garçons, séparation des bâtiments filles et garçons, bâtiment monumental pour frapper les esprits et devenir un symbole de la République, mairie-école, symbole de la citoyenneté dans les territoires ruraux, construction républicaine à travers la démocratie locale et la scolarisation
La promotion des idéaux républicains, (valeurs républicaines, l'enseignement d'une morale laïque et d'une instruction civique)	Elaboration d'un système d'enseignement démocratique fondé sur le principe d'égalité dans la diversité Ecole : lieu puissant de transmission des valeurs patriotiques Morale laïque enseignée aux enfants du peuple pour gouverner les esprits et normaliser les comportements. <u>documents 3 et 4</u> : Enseignement de la morale laïque scolaire, formation d'un citoyen doté d'un sens du devoir et du dévouement mis au service de l'adhésion éclairée et affective aux idéaux et aux valeurs du régime républicain Garçons, futurs bons soldats pour défendre la République. Filles, futures bonnes ménagères. pour maintenir l'ordre de leur foyer. Mission des instituteurs (hussards noirs), transmission des valeurs de la République (liberté politique, solidarité sociale et patriotisme) <u>document 6</u> : Espace stable et rassurant de la classe, sanctuaire dédié à l'instruction, règne de l'égalité républicaine (blouses (sarreau) nivelant les différences d'origine sociale), affiche de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, fondement originel des valeurs de la République (article 1 « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » et précise que « La Souveraineté appartient à la Nation ») Même enseignement : la géographie (carte visant l'espoir d'une revanche face à l'Allemagne et la possibilité d'une récupération de ces provinces perdues) au service d'une nation glorifiée, la morale laïque insistant sur des valeurs la rapprochant très fortement de la morale chrétienne : le sens de l'économie. A noter qu'au XIXème siècle, symboles du régime : hymne révolutionnaire : la Marseillaise, drapeau tricolore, fête nationale le 14 juillet, devise : « Liberté égalité fraternité » mis en avant auprès des enfants des écoles
Conclusion	L'école a effectivement participé à l'enracinement des idées républicaines sous la IIIème République. Jules Ferry a joué un rôle prépondérant dans la laïcisation de l'école effectuée durant la seconde moitié du XIXème siècle, dans la démocratisation de l'école pour une unité de la République française et dans la promotion des idéaux républicains. La préparation d'une séquence sur cette problématique permettra aux élèves d'aujourd'hui de déterminer le rôle décisif de l'instruction publique pour assurer la formation du citoyen « aux mœurs républicaines ».

Question 2 : PREPARATION D'UNE SEQUENCE

Place la séquence dans la scolarité des élèves

En cycles 1 et 2, les élèves ont été sensibilisés à travers des pratiques et des situations concrètes aux concepts de république et de démocratie.

Ce premier thème étudié au début du CM2 leur permettra d'établir des liens entre cette sensibilisation, les connaissances acquises à travers le thème 3 de l'année de CM1 sur la Révolution et l'Empire et les principes et valeurs abordés. La formation des citoyens étant au centre de cette séquence, un lien sera tissé avec le programme d'EMC.

SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

Tous les apports (écriture rouge) n'étaient pas attendus pour cette épreuve. Ils sont mentionnés pour approfondir vos connaissances

Histoire - CM2

Thème 1 : Le temps de la République

Séquence : L'école primaire au temps de Jules Ferry

Problématique : Comment l'école a-t-elle participé à l'union des Français autour de la République ?

Date :
première
période

Objectif général : Identifier le rôle assigné à l'école laïque, gratuite et obligatoire au temps de Jules Ferry

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre : Rechercher et trier l'information

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine : Analyser et comprendre les organisations humaines et les représentations du monde - Raisonner, imaginer, élaborer, produire

Déroulement	Compétences	Objectifs	Déroulement	Documents	Durée
1- Comment vivaient les enfants au temps de la République ?	Se repérer dans le temps - Utiliser une frise chronologique Comprendre un document - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question	- Sélectionner les caractéristiques de la IIIème République (première séquence du thème) - Construire des repères temporels - Décrire les conditions de vie des enfants au XIXème siècle - Identifier la pauvreté de certains enfants - Déterminer la pénibilité du travail:	- Emergence des savoirs des élèves : 1892 : La République fête ses 100 ans en s'appuyant sur la frise chronologique de la séquence précédente - Questionnaire collectif : Que savez-vous sur l'histoire de l'école ? Qui va à l'école ? Pourquoi ? Qu'y apprend-on ? Est-elle gratuite ? ... - Analyse par groupes des documents groupe 1 (peinture + photo) groupe 2 (photo + texte) Comment décrire la vie des enfants ? Pouvaient-ils aller à l'école ? - Mise en commun Axes de réflexion : La pauvreté des enfants Le travail épuisant pour rapporter de l'argent à leur famille. Pas de fréquentation de l'école - Trace écrite sous forme de carte mentale complétée tout comme la frise chronologique tout au long de la séquence	<i>Ces documents sont hors corpus. Ceux ci-dessous sont donnés à titre indicatif</i> Peinture <i>Un martyr. Le marchand de violettes</i> <i>Fernand Pelez</i> Photographie d'enfants mineurs Texte : extrait de la loi de 1841 limitant l'âge d'admission dans les entreprises à huit ans dans les entreprises occupant plus de vingt ouvriers	55 min
2- Comment Jules Ferry a instauré une école laïque et obligatoire	Se repérer dans le temps - Situer les faits dans une période donnée Raisonner, justifier une	- Identifier qui est Jules Ferry - Expliquer les principes de l'école au temps de Jules Ferry - Définir la laïcité	- Qu'implique la laïcisation pour Jules Ferry ? - Lecture collective commentée du document 2 – Recherche des définitions du lexique spécifique	Documents 2 (paragraphe 1 et 2), 3	55 min

SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

	démarche et des choix effectués - Poser des questions, se poser des questions. - Formuler des hypothèses		- Par deux, rechercher quels principes affirment la loi de 1882 ? Analyse du document 3 - Mise en commun - Prise de notes - Compléter la carte mentale et la frise chronologique		
3- Comment se déroule la classe au temps de Jules Ferry ?	Comprendre un document - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question	- Comparer l'architecture et les coutumes des écoles du XIXème et XXIème siècles - Identifier les rites scolaires - Déterminer les différences entre l'éducation des filles et des garçons	En quoi la classe au temps de Jules Ferry témoigne de l'adhésion à la République ? - Analyser par groupes de 4 diverses photographies (bâtiments, classes) - Déterminer les rites scolaires. - Identifier les domaines d'enseignement différents pour les filles et les garçons. Pourquoi ? - Expliquer les objectifs de l'instruction civique et morale En quoi la classe au temps de Jules Ferry diffère de la classe d'aujourd'hui ? - Citer les différences et les ressemblances avec l'école d'aujourd'hui. - Renseigner un tableau de comparaison des écoles (XIXème et XXIème siècles) Trace écrite coconstruite	Documents 5 et 6 + photographies d'archives	50 min
4- Comment l'école peut unir les Français autour de la République ?	Pratiquer différents langages en histoire - Écrire pour structurer son savoir	- Expliquer le quotidien dans l'école de la République	Évaluation Pourquoi l'école était bien différente autrefois ? Rédiger un court texte pour répondre à ces questions Critères de réussite connus des élèves - J'utilise le vocabulaire : laïcité, gratuité, obligation - Je suis capable d'organiser mes connaissances pour répondre à une questions - Je connais Jules Ferry et la loi de 1882 - Je sais expliquer pourquoi l'éducation des filles et des garçons est différente	Frise chronologique Carte mentale Tableau comparatif	30 min

Les possibilités pour construire une séquence sont nombreuses. Si vos propositions se sont focalisées sur « l'école primaire au temps de Jules Ferry » et sur « l'adhésion à la République », si elles ont présenté une cohérence d'ensemble, elles seront validées par les membres du jury.

Question 3 :

« Justifier votre choix de l'un des documents. Détailler son exploitation pédagogique ».

Le choix et l'exploitation du document doivent nécessairement s'inscrire dans la séquence proposée en réponse à la question 2. Il s'agit d'expliquer l'intérêt de l'usage du document choisi dans l'enseignement de l'histoire de ce sous-thème.

Le document 6, exploité en séance 3, la photographie d'une classe de garçons en 1909 est une source historique, un fragment du passé représenté. Ce support vise à capter l'attention et mobiliser les élèves autour d'une problématique : « En quoi la classe au temps de Jules Ferry témoigne de l'adhésion à la République ? ».

À partir de cette photographie d'une salle de classe de l'enseignement primaire, les élèves seront amenés à prendre conscience que l'école laïque, gratuite et obligatoire (séance 2) devient un espace de démonstration de la culture républicaine et doit porter les signes distinctifs de la modernité (tableau noir, cartes, pupitre ...) et faire acquérir les valeurs républicaines : la discipline, l'obéissance et le respect.

Le document renvoie ainsi indirectement à la méritocratie républicaine : avec une telle discipline (la leur et celle de l'institution), les élèves, même les plus modestes, ont toutes les chances de s'élever dans la société.

Dans ce lieu règne l'égalité républicaine : les blouses nivellent les différences d'origine sociale, chaque enfant dispose du même espace, tous bénéficient du même enseignement, ici la morale.

Les élèves interrogeront ce que recouvre la morale laïque à cette époque. Définie comme une science des devoirs dans la vie familiale, dans celle de l'école puis des devoirs envers la patrie et vis-à-vis de la société, cette morale républicaine sera comparée avec celle qui leur est enseignée aujourd'hui.

Cette photographie sera exploitée durant la séance 3. L'essentiel du travail consistera à prélever des informations, à les classer, les hiérarchiser et à les croiser avec d'autres photographies de la fin du XIX^{ème} siècle : salle de classe de garçons mais aussi de filles et bâtiments scolaires (document 5).

Dans un premier temps, les élèves devront analyser par groupes, diverses photographies de salles de classe (garçons, filles) et bâtiments scolaires (document 5) pour émettre des hypothèses en réponse à la question problématisée « En quoi la classe au temps de Jules Ferry témoigne de l'adhésion à la République ? ».

L'analyse des documents les conduira à observer et remarquer les lieux d'apprentissage séparés, les tenues des écoliers, l'organisation des pupitres, la morale, etc. Ils formuleront les premières explications.

Guidés par les questions de l'enseignant, lors de la mise en commun de leurs recherches, ils seront amenés à interpréter ces informations en lien avec les connaissances acquises lors des deux premières séances de la séquence.

Dans un second temps, les élèves devront comparer les rites scolaires de cette période et leurs propres habitudes scolaires quotidiennes en consignant leurs réflexions sur les ressemblances et les différences dans un tableau à double entrée.

À l'issue de cette séance, les élèves participeront à la co-construction d'une trace écrite visant à répondre à la question problématisée. En voici un exemple : « *L'école républicaine laïque oblige les parents à scolariser leurs enfants. Ils ont tous la possibilité d'apprendre. Des écoles sont construites autour des mairies. Les filles et les garçons sont séparés. Les enfants portent tous la même tenue. Le maître est autoritaire. Il leur apprend la morale qui désigne les devoirs des élèves envers les autres et leur pays. Les enfants apprennent à devenir des citoyens* »

À la suite de cette séance, une évaluation permettra d'observer quelles sont les acquisitions en termes de connaissances mais aussi de compétences réalisées par les élèves. Une ouverture est envisageable en EMC : en quoi l'école contribue-t-elle à former le citoyen aujourd'hui ? Outre le fait que l'école peut permettre d'accéder à un métier et peut-être à une meilleure condition sociale, les élèves prendront conscience qu'ils apprennent également à développer leur jugement critique, à vérifier des informations et à respecter la pluralité des regards.

Composante EMC

Question 1 :

La laïcité est un principe inscrit dans la Constitution qui établit la neutralité de l'État en matière religieuse. Elle garantit la liberté de conscience, l'égalité de tous les citoyens quelle que soit leur croyance, la neutralité de l'État à l'égard des religions et le libre exercice des cultes. Avant d'en donner la définition aux élèves, il s'agit d'en définir l'origine et la substance.

En France, si la laïcité est un principe hérité de la Révolution française, qui prend naissance sur les cendres de la monarchie absolue de droit divin, c'est aussi une loi républicaine votée en 1905, la loi de la séparation entre les Églises et l'État. Depuis 1946, la laïcité est également un fondement inscrit dans le préambule et dans l'article 1 de la Constitution.

La laïcisation de l'école, commencée très tôt, dès la période révolutionnaire, s'est concrétisée par un régime républicain qui, sous la Troisième République, a organisé, au niveau primaire, une école laïque, publique et obligatoire.

Aujourd'hui, la laïcité, principe fondateur de notre société, régit les institutions et participe au vivre ensemble. Elle est au cœur des valeurs de la République et de son institution scolaire depuis les lois Ferry (1882) et Goblet (1886) et constitue un fondement de la démocratie française qu'il est essentiel de connaître et d'aborder en classe avec les élèves.

Faire respecter le principe de laïcité à l'école, c'est faire respecter un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire, c'est préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux.

La Charte de la Laïcité à l'école a été publiée en 2013. Outil pédagogique de référence, elle vise à faire partager et faire respecter les principes et les valeurs de la République. Selon l'article 6, « La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix ».

Quant à la définition de la laïcité qui serait donnée aux élèves, elle pourrait se décliner ainsi : « La laïcité permet de vivre tous ensemble avec ses différences au sein d'un même pays, d'être traité de manière égale, peu importe sa religion. La laïcité garantit que tous les élèves reçoivent les mêmes apprentissages. Elle permet à chacun d'exprimer ses idées et ses croyances, mais toujours dans le respect des autres. »

Question 2 :

Le rôle de la Charte de la Laïcité est à la fois d'expliquer les enjeux du principe de laïcité, mais aussi de montrer son rapport avec les valeurs de la République pour en faire un objet d'étude très concret pour les élèves.

Les différentes propositions de construction d'une séance d'EMC sont nombreuses. Elles sont acceptées dans la mesure où la séance est cohérente et réaliste. Elle doit respecter les spécificités de l'EMC : susciter la réflexion de l'élève et organiser sa prise de parole au sein du groupe.

Ne pas oublier

- d'inscrire la séance dans une séquence visant le projet d'organiser la journée nationale de la laïcité du 9 décembre et dont la première séance a suscité l'émergence des représentations des élèves concernant la laïcité
- d'énoncer l'objectif de la séance et les compétences travaillées

La séquence : En quoi le principe de laïcité permet de mieux vivre ensemble à l'école ?

Projet : Participation à la journée nationale de la laïcité le 9 décembre, date anniversaire de la promulgation de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

Prérequis : Les élèves ont déjà abordé la laïcité comme liberté de croire ou de ne pas croire en cycle 2 et ont été sensibilisés aux différences entre croire et savoir en EMC mais également dans les autres domaines disciplinaires. En début de CM2, les élèves ont étudié le temps de la République et l'école au temps de Jules Ferry, thème qui traite de la laïcisation de l'école.

SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

Objectif de la séquence :

- Expliquer ce qu'est la laïcité en France
- Questionner l'importance de la laïcité
- Développer la laïcité à l'école

Compétences visées :

- Exprimer une impression, un avis, une opinion de manière raisonnée, en respectant les formes d'un oral codifié et socialisé (Dom 1.1)
- Confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix (Dom 2, 3)
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques. (Dom 3)
- Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté (Dom 3)
- Formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter. (Dom 3)

Séance 1 : Comment définir la laïcité ?

Définition par les élèves de la laïcité :

Les divers informations relevées dans leurs productions :

Affiche A : la liberté d'expression, le vivre ensemble, l'égalité des droits, le respect des différences, le respect des autres

Affiche B : l'égalité filles garçons, le lien avec la religion

Séance 2 : Comment les articles de la Charte définissent la laïcité ?

La séance vise à faire évoluer les représentations lacunaires des élèves concernant la laïcité.

Objectifs :

- Questionner ce qu'est la laïcité en France
- Expliquer en quoi la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

1- Rappel des définitions proposées en séance 1

2- Comment la Charte définit la laïcité en termes de valeurs républicaines ? Comment établir des liens avec des situations de votre vie quotidienne ?

« Par groupes 4, repérer dans les articles de la charte les mots employés pour définir la laïcité et recherchez des situations vécues pour illustrer chaque article »

Affiche A, les groupes se répartissent l'analyse des articles 4, 6, 8, 9, 12, 14, 15

Affiche B, les groupes se répartissent l'analyse des articles 3, 4, 6, 8, 12, 14, 15

Mettre en forme les réflexions sous la forme d'un tableau

3- Restitution : rendre compte du travail réalisé – Renseignement d'un tableau collectif

4- Autoévaluation : Trace écrite : A partir des connaissances acquises durant cette séance, donner une définition de la laïcité à l'école. Choisir une situation pour illustrer un article de la Charte.

Critères de réussite :

- J'emploie quelques mots de vocabulaire étudié dans la Charte : respect, liberté d'expression, égalité, fraternité, choix, discrimination, conviction religieuses, etc. ?
- Je fais le lien avec des valeurs de la République
- Je sais expliquer de quoi l'article 6 me protège
- J'ai choisi une situation qui illustre un article (je précise le numéro de cet article)

Séance 3 : Débat autour de la question : « Noël approche, au nom de la laïcité et de la neutralité de l'école, doit-on éviter d'employer le mot Noël et supprimer la fête de Noël avant les vacances ? »

SUJET 2025 – GROUPEMENT ACADEMIQUE 1

Séance 4 : Réflexion sur le projet à réaliser pour la journée nationale de la laïcité à l'école en arts plastiques. Exemple : A la suite du débat (séance 3), comment créer « **des sapins de la laïcité, avec des matériaux de récupération** » ?

Restez confiants quant au traitement de ce sujet qui était en tous points semblable aux exercices que vous avez réalisés durant votre formation !

Comme vous le savez, un enseignant a une liberté pédagogique, à condition qu'il respecte les attendus des programmes et la démarche pédagogique préconisée.

La production ci-dessus, n'est donc pas un modèle. Il s'agit d'une suggestion parmi beaucoup d'autres propositions possibles pour élaborer une réponse aux questions.